



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 09 Juillet 2008

Date de la convocation 1 ^{er} Juillet 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Brignac
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, Mme BENEZETH Ingrid, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, Mme. FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. RUIZ Salvador, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, Mme DELEUZE Elisabeth, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M. SOULAYROL Alain, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques, MERIFONS : M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, OCTON : M. COSTE Bernard, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. QUEROL Jean François, M. BAUDOT Bernard, M. LOPEZ Daniel, M. LEBREAU Jean Jacques, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, Mme DO Monique, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Melle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. ALBERT Laurent,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. GARCIA Alain à M. SATGER Jean Noël M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier M. VIALA Daniel à M. OLLIER Pierre</p>		

Objet : Décision modificative n°2 – Budget général

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil qu'il convient d'approuver une décision modificative n°2 au budget général 2008.

Il précise que cette modification porte principalement sur :

- les virements de crédit permettant de financer de nouvelles dépenses qui n'affectent pas l'équilibre général du budget

- des opérations de transfert entre le budget général et les budgets annexes régularisant des imputations erronées suite à la création des budgets annexes, et concerne les mouvements suivants :

Section de Fonctionnement	comptes	montant
Dépenses de fonctionnement		
Mise à jour emprunts	668/68/01	14 660,88 €
Subvention au budget la Barthe	6521/65/ECO/90	1 354,81 €
Subvention au budget centre aquatique	6521/65/SPO/413	9 936,38 €
Subvention au budget Tanes hautes	6521/65/ ECO/90	6 000,00 €
Subventions aux associations promouvant la viticulture:		
La foire du raisin de table Terres Vivantes Clermont l'Hérault	6574/65/ECO/90	3 000,00 €
Promotion du territoire grand rosé Confrérie Sant Hippolyti	6574/65/ECO/90	3 000,00 €
Primeur AOC Syndicat de défense de l'AOC Coteaux Languedoc Cabrières	6574/65/ECO/90	3 000,00 €
Association les Vignerons du Paulhanais	6574/65/ECO/90	3 000,00 €
Association pour la reconnaissance en AOC des terroirs du Clermontais	6574/65/ECO/90	3 000,00 €
Subventions aux associations :		
ARIAC 2008	6574/65/ECO/90	3 905,00 €
Demain la Terre ITINED et éco construction	6574/65/ECO/90	12 165,00 €
Diminution indemnité des élus	6531/65/ADM/020	- 13 000,00 €
Maintenance	6156/011/ADM/020	- 3 070,00 €
Frais de communication (promotion de la viticulture)	6238/011/ECO/90	- 15 000,00 €
TRANSFERT DU BUDGET ZAC LA BARTHE		
Refacturation dépenses de fonctionnement (TF, eau, EDF)	6718/67/01	36 208,05 €
TRANSFERT AU BUDGET SERVICE URBANISME		
Charges exceptionnelles (rbt recettes perçues par le BG en 2007)	678/67/01	48 936,51 €
TRANSFERT DU BUDGET PAEVHE		
Refacturation dépenses de fonctionnement (TF, eau, EDF)	6718/67/01	22 605,45 €
Total dépenses de fonctionnement		139 702,08 €
Recettes de fonctionnement		
Redevances à caractère de loisirs (CLSH)	70632/70/Admpô/421	92 435,41 €
TRANSFERT DU BUDGET CENTRE AQUATIQUE		
Transfert produits financiers (intérêts emprunts)	768/76/01	9 936,38 €
TRANSFERT DU BUDGET URBANISME		
Remboursement des factures payées par le B G en 2007	791/042/01	37 330,29 €
Total recettes de fonctionnement		139 702,08 €
Section d'Investissement	comptes	montant
Dépenses d'investissement		
Mise en valeur de la Ramasse	2031/20/134/ECO/ 90	6 000,00 €
Véhicules tous services	2182/101/TECH/830	50 000,00 €
Véhicules tous services	2182/101/OM/812	86 000,00 €
TRANSFERT AU BUDGET CENTRE AQUATIQUE		
Transfert emprunt	1641/16/01	291 684,24 €
Transfert FCTVA	10222/10/01	61 123,05 €
TRANSFERT AU BUDGET ZAC LA BARTHE		
Paiement des terrains bâtiments 1 et 2	2111/21/141/ECO/90	141 674,40 €
Total dépenses d'Investissement		636 481,69 €
Recettes d'investissement		
Diminution du recours à l'emprunt 2008	1641/16/01	- 844 594,93 €
Mise à jour des emprunts	1641/16/01	14 660,88 €
TRANSFERT AU BUDGET CENTRE AQUATIQUE		

Remboursement des Frais d'insertion	203/20/103/PAT 324	238,08 €
Remboursement des Frais d'études	2031/20/103/PAT/324	111 949,31 €
Remboursement des Frais d'insertion	2033/20/103/PAT/324	12 461,34 €
Remboursement des Travaux	2313/23/103/PAT/324	1 316 511,10 €

TRANSFERT AU BUDGET SERVICE URBANISME		
Remboursement des dépenses 2007	2033/20/URBA/820	1 119,46 €
Remboursement des dépenses 2007	205/20/URBA/820	13 431,08 €
Remboursement des dépenses 2007	2184/20/URBA/820	8 842,93 €
Remboursement des dépenses 2007	2188/20/URBA/820	1 862,44 €
Total recettes d'investissement		636 481,69 €

Monsieur LACROIX ajoute que cette proposition a été approuvée par la commission des finances du 2 Juillet 2008.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la décision modificative n°2 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2008 du budget général de la Communauté de Communes du Clermontais.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.